

Réunion du 5 septembre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etai
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procurat
ion(s) :

Excusé(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG

Absent(s) :

Rapporteur : Madame Frédérique MOZZICONACCI

N° CP/2016/381 - **Autres équipements à vocation touristique - 2145**
Proposition de décision de réalisation de travaux et du
lancement d'une étude de cadrage pour le site du Champ du
Feu.

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- Décide de la réalisation sous maîtrise d'ouvrage départementale :
 - de travaux de restructuration-sécurisation des parkings et d'accès piétonniers de la Serva,
 - de travaux de modernisation des pistes de ski nordique des Myrtilles,
 - d'une étude de cadrage ;
- Décide en outre d'approuver le plan de financement pour un coût total de l'opération de 250 000 €, dont des aides publiques sont sollicitées à hauteur de 75 000 €, à préfinancer ;
- Autorise son président à solliciter les cofinancements escomptés, notamment du FNADT et du FEDER Massif ;
- Approuve les termes des conventions, jointes en annexe du rapport, à conclure avec la Ville de Strasbourg et l'ONF, pour la réalisation des travaux concernant la piste des Myrtilles, et autorise le Président à signer ces conventions ;
- Autorise son président à signer tous les documents, actes et conventions nécessaires à l'exécution de ces projets.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160905-lmc1103450-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 15/09/16